

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 12 mai 2017

6^{ème} Commission
N° CP-2017-5-6-1

Service instructeur

DEVI - Direction de l'environnement et du cadre
de vie

Service consulté

PLANETES 68
AU BOULOT J'Y VAIS A VELO
EDITION 2017

Résumé : Depuis 2010, des collectivités locales alsaciennes s'étant dotées de Plan Climat Energie Territorial (PCET), co-organisent le challenge « Au boulot, j'y vais à vélo » pour inciter à se rendre à son travail à vélo. Le défi se déroulera du 6 au 18 juin 2017.

Le Département y participe en tant que structure concourante depuis plusieurs années et, depuis 2015, co-organise l'événement au travers d'une participation forfaitaire d'un montant de 1 000 € octroyée dans le cadre de son programme d'actions PLANETES 68.

Le Département participe depuis 5 ans au défi « Au boulot, j'y vais à vélo » et depuis 2015, co-organise l'événement avec d'autres collectivités alsaciennes, s'étant dotées de Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Le défi se déroulera du 6 au 18 juin 2017 et vise à inciter le personnel à se rendre à son travail à vélo.

Notre collectivité y participe en tant que structure concourante mais aussi coorganisatrice au travers d'une participation forfaitaire du Département d'un montant de 1 000 € identique à 2016, octroyée dans le cadre de son programme d'actions PLANETES 68.

Les autres financeurs sont le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, le Grand Pays de Colmar, le Pays de Saverne Plaine et Plateau, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau, le Pays Bruche Mossig Piémont, le Pays Alsace Centrale, M2A, Saint-Louis Agglomération, le PETR du Pays Thur Doller, Pays d'Alsace du Nord, le PETR du Pays de la Déodatie et la Région Grand Est.

Cet événement s'adresse aux entreprises, associations et organisations publiques de plus de 3 salariés. Les entreprises participantes sont classées par catégories selon le nombre de salariés qu'elles incitent à effectuer leurs trajets domicile-travail à bicyclette pendant les quinze jours du défi. A la fin, les kilomètres parcourus à vélo par leurs salariés sont décomptés.

En 2016, 159 structures alsaciennes (94 haut-rhinoises) ont participé à l'édition, soit une augmentation de près de 40 % par rapport à 2015. 1 860 salariés ont pédalé contre 1 645 personnes en 2015. 127 631 km parcourus. 25,3 tonnes d'équivalent Co2 ont pu être épargnées soit l'équivalent de 170 allers-retours Paris-Marseille.

En interne, 90 agents de notre collectivité ont participé au défi. Ils étaient 74 en 2015.

Les kilomètres parcourus par l'ensemble des entreprises sont convertis en subvention (20 km = 1 €) versée à une association différente chaque année. L'association bénéficiaire en 2016 a été *Vélos pour la Faso* (fabrication de tandems pour des malvoyants au Burkina-Faso). Celle de 2017 est "En Route". Installée à Illzach depuis 15 ans, elle récupère des fauteuils roulants, les transforme et les expédie au Sénégal.

Le budget prévisionnel du défi 2017 est de 13 000 € (animation du site et du challenge, stagiaire de 6 mois, chèque pour l'association, frais de réception pour la remise des prix, etc...).

Il provient de subventions des collectivités coorganisatrices dont le montant varie selon le niveau de la collectivité. La participation demandée au Département serait de 1 000 € à l'instar de celle des Pays.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accepter que le Département du Haut-Rhin soit coorganisateur de l'édition 2017 du challenge « Au boulot, j'y vais à vélo »,
- de verser à l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan), porteur de l'édition 2017, la quote-part financière revenant au Département du Haut-Rhin pour 2017, à savoir 1000 €. Les crédits seront prélevés sur le programme C751 chapitre 65, fonction 738, nature 6574, code programme 2147 du budget départemental (paiement unique),
- d'approuver la convention à signer avec l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADEAN) et les structures co-organisatrices du projet, jointe en annexe, et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN